

ACTION URGENTE

ÉTHIOPIE. UN PRISONNIER D'OPINION A BESOIN DE SOINS URGENTS

Le prisonnier d'opinion éthiopien Bekele Gerba est privé des soins médicaux spécialisés dont il a besoin de toute urgence. Il souffre d'hypertension, ce qui a des conséquences sur sa vue : son œil gauche ne fonctionne plus qu'à 25 % de ses capacités. Il a été condamné à un an d'emprisonnement après avoir été accusé deux fois d'outrage à magistrat.

Fin janvier, **Bekele Gerba**, adopté comme prisonnier d'opinion par Amnesty International et ancien président du Mouvement démocratique fédéraliste oromo, a été emmené à l'hôpital Ménélik II d'Addis-Abeba (Éthiopie) pour ses yeux. Selon sa fille, les médecins de cet établissement public ont indiqué à Bekele Gerba et sa famille qu'ils ne disposaient pas du matériel nécessaire pour traiter son problème. Ils l'ont adressé à une clinique de la ville qui était suffisamment équipée mais la direction de la prison a informé sa famille qu'elle n'autoriserait pas sa prise en charge ailleurs que dans un hôpital public.

Selon la famille de Bekele Gerba, les vaisseaux de sa rétine sont gravement endommagés en raison de l'hypertension découlant du stress dont il souffre en détention. Son œil gauche fonctionne actuellement à 25 % de ses capacités. Sa tension est constamment de 190/110 depuis plusieurs semaines, ce qui indique qu'il est en pleine crise d'hypertension et a besoin de soins médicaux de toute urgence. Idéalement, elle devrait être inférieure à 120/80.

Le 5 février, Bekele Gerba et trois autres personnes comparaissaient devant un tribunal pour des actes de terrorisme et des infractions pénales qu'ils auraient commises en novembre et décembre 2015. Ils ont refusé de se lever et de confirmer leur présence à l'appel des juges, préférant lever les deux bras. Ils ont expliqué au tribunal qu'ils avaient été accusés d'outrage à magistrat en janvier 2018 parce qu'ils s'étaient levés et avaient parlé aux juges. Ayant refusé de le faire cette fois, Bekele Gerba, Gurmessa Ayano, Dejene Tafa et Addisu Bulala ont été de nouveau accusés d'outrage à magistrat. Ils purgent actuellement deux peines d'emprisonnement de six mois chacune, soit un an au total, pour outrage à magistrat. Amnesty International considère que les actes de Bekele Gerba et des trois autres prisonniers qui ont conduit aux accusations d'outrage à magistrat relèvent de la liberté d'expression. Bekele Gerba est un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits humains.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou en amharique :

- demandez aux autorités éthiopiennes d'autoriser sans délai Bekele Gerba à bénéficier des soins médicaux spécialisés dont il a besoin, notamment pour ramener sa tension à un niveau qui ne présente pas de danger et faire soigner ses yeux ;
- appelez-les à libérer cet homme immédiatement et sans condition car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;
- exhortez-les à s'abstenir d'utiliser l'accusation d'outrage à magistrat pour réduire au silence Bekele Gerba et les autres personnes concernées et les empêcher d'exercer leurs droits humains.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 23 MARS 2018 :

Procureur général de la République

Getachew Ambaye

Jomo Kenyata St.

Addis Ababa, Éthiopie

P.O. Box 1370

Courriel : justabr@ethionet.et

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur le Procureur général,

Directeur de l'administration pénitentiaire

fédérale

Desalegn Regassa

Addis Ababa, Éthiopie

Courriel : prisonadmin@ethionet.et

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

ÉTHIOPIE. UN PRISONNIER D'OPINION A BESOIN DE SOINS URGENTS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Bekele Gerba a commencé sa carrière politique en 2009, en rejoignant le Mouvement démocratique fédéraliste oromo (MDFO), un parti d'opposition. Il a participé, sans succès, aux élections législatives de 2010, lors desquelles le parti au pouvoir, le Front démocratique révolutionnaire populaire éthiopien (FDRPE), a obtenu plus de 99 % des sièges. Bekele Gerba est président adjoint du Congrès national oromo (CNO), un parti d'opposition qui représente l'un des principaux groupes ethniques d'Éthiopie, les Oromos.

Il a été arrêté pour la première fois le 27 août 2011, après avoir rencontré à Addis-Abeba des représentants d'Amnesty International, qui ont été expulsés du pays peu après. Il a été inculpé, en vertu de la Loi relative à la lutte contre le terrorisme, d'appartenance à un groupe d'opposition interdit, à savoir le Front de libération oromo (FLO), et condamné à trois ans et quatre mois d'emprisonnement. Il a été libéré en avril 2015, juste à temps pour se présenter aux élections législatives sous la bannière du Congrès fédéraliste oromo (CFO, anciennement MDFO) en mai.

Le 24 décembre 2015, il a été arrêté une deuxième fois par 14 policiers fédéraux armés à son domicile d'Adama. Les policiers l'ont emmené pendant que deux agents du renseignement fouillaient le logement sans avoir présenté d'autorisation ni exposé les motifs de la perquisition.

Trois mois plus tard, le 18 mars 2016, Bekele Gerba a été déféré à un tribunal après avoir été détenu au secret. En vertu de la Loi relative à la lutte contre le terrorisme, le tribunal a décidé de reporter l'audience de 28 jours, soit jusqu'au 15 avril 2016. La procédure a été encore retardée à plusieurs reprises et Bekele Gerba a finalement été inculpé le 22 avril 2016, aux côtés d'autres personnes, d'« organisation de manifestation contre le gouvernement » en vertu de ce texte. Au moment de son arrestation, en décembre 2015, les manifestations contre le plan directeur d'Addis-Abeba, qui consistait à étendre la capitale éthiopienne jusqu'en Oromia, se multipliaient dans la région. Bekele Gerba s'est beaucoup exprimé au sujet des problèmes concernant les Oromos, y compris le projet de l'État d'étendre la capitale dans la région d'Oromia. Amnesty International craint qu'il n'ait été inculpé au titre de la Loi relative à la lutte contre le terrorisme parce qu'il a critiqué le gouvernement et soutenu les manifestants luttant pour les droits du peuple oromo.

Bekele Gerba a été accusé une première fois d'outrage à magistrat en janvier 2018 pour avoir contesté la décision du tribunal de ne pas citer de hauts représentants de l'État en tant que témoins de la défense. Il est en instance de jugement pour des infractions pénales et la décision a été reportée au 7 mars 2018.

Nom : Bekele Gerba
Homme

AU 27/18, AFR 25/7844/2018, 9 février 2018